

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Tunisienne d'Automobiles « STA »
ZI Borj Ghorbel Ben Arous

La Société Tunisienne d'Automobiles « STA » publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 02 juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Tijani Chaabane.

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Note	31/12/2021	31/12/2020
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		193 955	193 655
Moins : amortissements		(187 408)	(183 432)
	IV.1	6 546	10 223
Immobilisations corporelles		20 717 578	20 263 920
Moins : amortissements		(3 326 825)	(2 723 316)
	IV.2	17 390 753	17 540 604
Autres Immobilisations financières		4 131	4 131
Moins : provisions		-	-
	IV.3	4 131	4 131
Total des actifs immobilisés		<u>17 401 430</u>	<u>17 554 957</u>
Autres actifs non courants	IV.4	273 334	159 971
Total des actifs non courants		<u>17 674 764</u>	<u>17 714 928</u>
Actifs courants			
Stocks		16 669 537	27 183 821
Moins : provisions		(100 176)	(87 147)
	IV.5	16 569 361	27 096 675
Clients et comptes rattachés		9 447 071	4 457 345
Moins : provisions		(41 720)	-
	IV.6	9 405 351	4 457 345
Autres actifs courants		690 561	280 446
Moins : provisions		(41 434)	(41 434)
	IV.7	649 127	239 012
Placement à C.terme et autres actifs financiers		-	-
Moins : provisions		-	-
		-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.8	14 311 860	13 606 846
Total des actifs courants		<u>40 935 699</u>	<u>45 399 877</u>
Total des actifs		<u>58 610 463</u>	<u>63 114 805</u>

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres			
Capital social		20 000 000	20 000 000
Reserve légale		294 339	22 135
Primes d'émission		2 109 000	2 109 000
Primes de fusion		8 595	8 595
Résultats reportés		1 171 888	34 550
Modifications comptables affectant les résultats		-	-
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.9	<u>23 583 822</u>	<u>22 174 279</u>
Résultat de la période		4 569 765	5 409 543
<u>Total des capitaux propres après résultat de la période</u>		<u>28 153 587</u>	<u>27 583 822</u>
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.10	37 143	55 714
Autres passifs non courants		-	-
Provisions	IV.11	208 048	82 325
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>245 190</u>	<u>138 039</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	26 668 326	29 295 910
Clients - avances et acomptes reçus sur commandes	IV.13	2 408 630	376 792
Autres passifs courants	IV.14	1 112 473	2 950 191
Autres passifs financiers	IV.15	22 257	2 770 051
Concours bancaires	IV.16	-	-
<u>Total des passifs courants</u>		<u>30 211 686</u>	<u>35 392 944</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>30 456 876</u>	<u>35 530 983</u>
Total des capitaux propres et passifs		58 610 463	63 114 805

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Note	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	71 449 202	86 445 640
Autres produits d'exploitation	V.2	184 600	47 200
Total des produits d'exploitation		71 633 801	86 492 840
Charges d'exploitation			
Variation stocks	V.3	10 514 284	16 208 487
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	48 857 699	56 808 565
Autres Achats d'approvisionnements consommés	V.5	179 589	172 637
Charges de personnel	V.6	1 859 267	1 769 688
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.7	1 021 441	997 565
Autres charges d'exploitation	V.8	1 594 134	1 222 141
Total des charges d'exploitation		64 026 415	77 179 084
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>7 607 386</u>	<u>9 313 756</u>
-		-	-
Charges financières nettes	V.9	(461 221)	(807 866)
Produits des placements	V.10	113 707	190 065
Autres gains ordinaires	V.11	96 602	57 296
Autres pertes ordinaires	V.12	(7 428)	(56 965)
<u>Résultat des activités ordinaires avant Impôt</u>		<u>7 349 047</u>	<u>8 696 286</u>
Impôt sur les sociétés	V.13	(2 779 282)	(3 286 743)
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u>4 569 765</u>	<u>5 409 543</u>
-		-	-
Résultat net de la période		4 569 765	5 409 543

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Note	31/12/2021	31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		4 569 765	5 409 543
Ajustements pour :			
• Amortissements & provisions	V.7	1 021 441	997 565
• Plus ou moins-value sur cession d'Immo.	V.11	-	(636)
• Reprise provisions	V.7	(87 147)	(5 000)
• Variation des stocks	VI.1-1	10 514 284	16 208 487
• Variation des créances	VI.1-2	(4 989 727)	922 783
• Variation des Clients - avances et acomptes reçus sur commandes	VI.1-3	2 031 838	(6 892 821)
• Variation des autres actifs	VI.1-4	(410 115)	5 507 236
• Variation des fournisseurs d'exploitation	VI.1-5	(2 627 584)	(16 213 486)
• Variation des autres dettes	VI.1-6	(1 837 719)	2 685 485
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	VI.1	8 185 037	8 619 156
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
• Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp.	VI.2-1	(453 958)	(62 035)
• Encaissements suite à la Cession d'Imm. Corp. & Incorp.	VI.2-2	-	4 000
• Décaissements pour Acqu. d'Imm. Financières		-	-
• Décaissements pour Acqu. Autres ANC	VI.2-3	(259 700)	-
Flux de trésorerie affectés à l'investissement		(713 658)	(58 035)
Flux de trésorerie liés au financement			
• Opérations sur le capital	VI.3-1	-	-
• Dividendes & autres distributions	VI.3-2	(4 000 000)	(360 000)
• Encaissements d'emprunts CCT&CMT	VI.3-3	11 129 874	11 259 378
• Remboursement d'emprunts CCT&CMT	VI.3-4	(13 896 240)	(15 269 656)
Flux de trésorerie affectés au financement		(6 766 365)	(4 370 278)
Variation de trésorerie		705 014	4 190 843
Trésorerie au début de la période	VI.4-1	13 606 846	9 416 002
Trésorerie à la clôture de la période	VI.4-2	14 311 860	13 606 846
Liquidités à l'actif du bilan		14 311 860	13 606 846
Concours bancaires au passif du bilan		-	-
Trésorerie selon le bilan		14 311 860	13 606 846
Ecart		-	-

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en Dinars Tunisien)

	31/12/2021	31/12/2020
Revenus	71 449 202	86 445 640
Autres produits d'exploitation	184 600	47 200
Coût d'achat de marchandises vendues	(59 551 572)	(73 189 690)
Marge Commerciale	12 082 229	13 303 150
Autres charges externes	(1 231 233)	(958 775)
Valeur Ajoutée Brute	10 850 996	12 344 376
Charge du personnel	(1 859 267)	(1 769 688)
Impôts et taxes	(340 401)	(263 366)
<u>Excédent Brut d'Exploitation</u>	8 651 327	10 311 321
Autres gains ordinaires	96 602	57 296
Produits financiers	113 707	190 065
Autres pertes ordinaires	(7 428)	(56 965)
Charges financières nettes	(461 221)	(807 866)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(1 021 441)	(997 565)
Impôt sur les sociétés	(2 629 051)	(3 109 082)
Contribution sociale de solidarité	(150 231)	(177 662)
Résultat des activités ordinaires	4 592 265	5 409 543
<i>Résultat net de l'exercice</i>	4 569 765	5 409 543

***NOTES AUX ETATS
FINANCIERS***

I. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société Tunisienne d'Automobiles, STA, est le concessionnaire officiel de la marque CHERY en Tunisie et des camions DAEWOO, opérant sur le marché tunisien depuis Mai 2014.

La société Tunisienne d'Automobiles a pour objet l'importation, et la commercialisation en détail des véhicules CHERY et les camions TATA DAEWOO, de toutes les pièces de rechange des dites marques, ainsi que le service après-vente (SAV).

II. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 19 paragraphe 09, Les faits les plus marquants de la période s'étalant du 1er janvier 2021 au 31 Décembre 2021 sont les suivants :

- Au début de l'exercice 2020, la société STA a commencé la commercialisation des MINI SUV la TIGGO 2 et des MOYEN SUV la TIIGO 4 et la TIGGO 7 ce qui a permis à CHERY d'être dans le podium des ventes en Tunisie. Ensuite, avec les effets de la pandémie, il y'a eu un ralentissement des ventes, le nombre d'immatriculation a dû suivre la même logique de variation.

Modèle		2021		2020		▲ 2021/2020	
		Qte	C.A H.T	Qte	C.A H.T	Qte	C.A H.T
S15-NEW QQ	Local	885	16 361 009	588	10 801 648	50,5%	51,5%
E3	Local	4	125 880	-	-	-	-
ARRIZO3-BM	Local	126	4 622 027	50	1 853 885	152,0%	149,3%
ARRIZO5-BAL	Local	3	132 162	11	531 824	-72,7%	-75,1%
ARRIZO5-BMN	Local	68	3 123 567	26	1 202 211	161,5%	159,8%
TIGGO 2	Local	479	19 858 456	1386	56 455 529	-65,4%	-64,8%
TIGGO 3	Local	4	214 116	1	53 529	300,0%	300,0%
TIGGO 3 CVT	Local	1	57 289	-	-	-	-
TIGGO 7 DCT	Local	7	523 127	53	4 004 238	-86,8%	-86,9%
TIGGO 7 MA	Local	1	68 214	-	-	-	-
TIGGO 4 DCT	Local	29	1 924 504	60	4 015 769	-51,7%	-52,1%
TIGGO 8	Local	28	2 251 162	-	-	-	-
TIGGO 5X	Local	1	41 736	-	-	-	-
TIGGO 3X	Local	148	6 902 446	-	-	-	-
TIGGO 7 PRO	Local	98	7 261 421	-	-	-	-
TIGGO 8 PRO	Local	20	2 081 923	-	-	-	-
CAMION DAEWOO N7DVF	Local	6	1 500 000	-	-	-	-
VEHICULES	Local	-	-	94	2 746 246	-	-
CAMION DAEWOO N7DVF	Export	4	1 114 304	10	2 431 834	-60,0%	-54,2%
Total général		1912	68 163 344	2 279	84 096 713	-16,1%	-18,9%

Au début de l'exercice 2021, la société STA a connu un démarrage lent des ventes par rapport à l'année dernière. A cet effet, la société STA a décidé de se lancer dans la commercialisation de nouvelles gammes de produits et notamment dans les SUV de luxe des modèles haut de gamme avec le meilleur prix sur le marché Tunisien.

Actuellement, la société STA connaît une forte demande sur ses produits, ce qui explique l'augmentation de ses revenus lors du dernier trimestre de l'année 2021 ;

• L'Assemblée Générale Ordinaire du 28/7/2021 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis. Le Conseil d'Administration de la Bourse du 16/12/2021 a donné son accord de principe pour l'admission au marché principal de la cote de la bourse, l'Offre globale porte sur la cession de 600 000 actions soit 30% du capital de la STA.

III. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

III.1 Référentiel comptable

Les états financiers arrêtés au 31/12/2021 sont établis par le conseil d'administration de la société " STA" conformément aux normes et principes comptables tels que définis par la loi 96-112 du 30/12/96 relative au système comptable des entreprises. Aucune divergence significative n'est de nature à altérer l'intelligibilité et la fiabilité de ces états. Les conventions de base ont été respectées.

III.2 Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont arrêtés au 31 décembre 2021. L'exercice s'étale du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les états financiers ont été établis sur la base du coût historique.

Les états financiers sont établis selon l'hypothèse de continuité d'exploitation du fait que la société n'a ni l'intention ni l'obligation de cesser ou de réduire ses activités.

La société a opté pour le modèle autorisé pour l'établissement de l'Etat de résultat et de l'Etat des Flux de Trésorerie.

III.3 Unité monétaire

Les états financiers de la société "Société Tunisienne d'Automobiles" sont établis en dinar Tunisien

III.4 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition est inférieure à 500 dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés qui y sont liés profiteront à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat de l'exercice de leur engagement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont conformes aux règles fiscales prescrites par le décret n°2008-492 du 25 février 2008.

Licences Logiciels ERP Navision Dynamics	33,33%
Logiciels :	33,33%
Construction :	5%
Matériels et outillages industriels :	15%
Matériels de Transport :	20%
Installations générales Agencements, Aménagements, Divers (IGAAD) :	10%
Mobiliers et Matériels de Bureaux :	20%
Matériels Informatique	33,33%

Aucun engagement futur en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles n'a été établi ni approuvé par le conseil d'administration de la société.

III.5 Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la société « STA » sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

- **Stocks Pièces de Rechanges :**

Les stocks de pièces sont évalués initialement à leur coût d'acquisition (prix d'achat majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments) en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

- **Stocks de véhicules neufs :**

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock des véhicules neufs est la méthode du coût individuel.

- **Stocks en transit et encours de dédouanement :**

En se référant aux incoterms, adoptés par la société STA, les achats en transit et encours de dédouanement doivent être comptabilisés parmi les stocks de pièces de rechange et des véhicules neufs lorsque les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à la société.

Les stocks en transit et encours de dédouanement sont évalués initialement à leur coût d'acquisition (prix d'achat majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liées au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments).

- **Provisions sur stock pièces de rechange :**

La politique de provisionnement du stock pièces de rechange de la société STA, tient compte de la période de garantie CHERY qui est de 5 ans. Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée sur le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 25% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à Six ans depuis la date de création de la fiche pièce.

- **Provisions sur le stock les véhicules neufs « V.N »**

La politique de provisionnement des véhicules neufs de la société STA est la suivante :

Aucune provision n'est constatée sur le stock VN non vendus pendant une période inférieure à deux ans depuis la date de débarquement.

- Un taux de provision de 20% est pratiqué sur le stock VN non vendus pendant une période qui varie entre deux ans et trois ans depuis la date de débarquement.
- Un taux de provision de 40% est pratiqué sur le stock VN non vendus pendant une période qui varie entre trois ans et quatre ans depuis la date de débarquement.
- Un taux de provision de 60% est pratiqué sur le stock VN non vendus pendant une période supérieure à 5 ans depuis la date de débarquement.
- Un taux de 100% est pratiqué sur les VN non vendues et dont le prix de revient sur le marché est inférieur à leur coût de revient.

La société provisionne pour la différence entre le prix de vente et le coût de revient les stocks de véhicules non vendus et dont la valeur sur le marché s'est dépréciée.

III.6 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé au passif du bilan dans la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année ainsi que les charges financières échues et non payées de la période est constatée parmi les passifs financiers courants.

III.7 Les frais préliminaires et charges à répartir

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques ; tels que les frais de marketing pour lancement de nouveaux modèles de véhicules sur le marché tunisien, ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les charges à répartir et les frais préliminaires sont résorbés selon le mode linéaire sur trois ans.

III.8 Politique de provision pour dépréciation des créances douteuses

Le Conseil d'Administration de la société STA a pris décision que les ventes se font au comptant.

Les soldes créances clients qui figurent dans les états financiers sont principalement relatifs aux marchés conclus avec les organismes publics et les organismes financiers (banques et leasings)

La société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour les créances jugées douteuses. La politique de provisionnement des créances douteuses de la société STA est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice pour les clients ordinaires.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à deux années à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice pour les marchés publics.

III.9 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Cette dernière peut, dans certains cas, faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel à un jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la sortie des ressources est probable

III.10 Comptabilisation des revenus

Les revenus regroupent le chiffre d'affaires net de toutes remises, rabais et ristournes accordés.

Les ventes de véhicules ou de pièces de rechange par l'entreprise sont constatées à la date de livraison, date de transfert à l'acheteur des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les revenus sont présentés distinctement en fonction de leur régime en matière de la TVA ou dans certains cas selon leur nature.

III.11 Les gains et les pertes éventuels provenant des éléments tels que les coûts de garantie, les réclamations, les pénalités ou pertes éventuelles :

Les garanties sont accordées aux clients sur certains équipements. En l'absence de base fiable d'estimation des frais ayant trait qui pourront être engagés, et qui sont couverts en partie par le constructeur des châssis, aucune provision n'est constituée à juste titre.

La société ne prend en charge aucune réparation sauf celles remboursées par le constructeur, les garanties approuvées par le constructeur sont comptabilisées au cours de l'exercice de l'accord de remboursement.

III.12 Les règles de prise en compte des gains et des pertes de change et de la couverture contre les risques de change :

La société procède à des achats à terme de devises afin de se préserver contre les risques de change.

III.13 Les méthodes de comptabilisation des opérations conclues en monnaies étrangères :

La société enregistre les opérations libellées en monnaies étrangères au cours de change de la date de la transaction.

À la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères font l'objet d'une actualisation au cours de clôture.

Les plus ou moins-values de change sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.14 Régime fiscal

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun et à l'article 49 du code de l'IRPP et de l'IS, le taux appliqué à partir de 2019 est de 35%. Ce taux sera ramené à 20% suite à son introduction en bourse. Elle est aussi soumise à la contribution sociale de solidarité au taux de 2%.

III.15 L'Etat des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé prévu par la norme comptable générale NCT 01, et en retenant les options suivantes :

À partir de l'exercice 2021, les choix suivants méritent d'être précisés au niveau de la présentation de l'état de flux de trésorerie :

Pour les besoins de comparabilité et afin de se conformer aux dispositions du paragraphe 63 de la NC 01, les intérêts payés, générés par les financements externes (emprunts et découverts bancaires) sont présentés parmi les flux de trésorerie liés aux activités de financement et non au niveau des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comme ils l'ont été présentés au niveau de l'exercice précédent.

Des retraitements ont été effectués au niveau des flux de trésorerie liés aux financements : les encaissements et les décaissements d'emprunt sont présentés dans deux rubriques distinctes, et ce conformément à l'annexe 5 de la NC 01.

Les dividendes et autres distributions sont ajustés par la variation du compte actionnaire-dividendes à payer figurant au niveau de la rubrique autres passifs courants, ils sont présentés également parmi les flux de trésorerie liés aux activités de financement et non d'exploitation.

L'écart entre les liquidités et équivalents de liquidités figurant dans l'état de flux de trésorerie et le bilan se rapporte aux découverts bancaires.

Rubriques / Nature du retraitement	31/12/2021			31/12/2020		
	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
Flux de Trésorerie provenant de l'Exploitation :						
Autres passifs Courant/ Reclassement Intérêt Courus non échus au Rubrique Flux de Trésorerie provenant des Activités de Financement	-1 837 719		-1 837 719	2 652 607	32 877	2 685 485
Total	-1 837 719	-	-1 837 719	2 652 607	32 877	2 685 485
Flux de Trésorerie provenant des Activités de Financement :						
Dividendes & autres distributions	-4 000 000		-4 000 000	-360 000		-360 000
Encaissement / emprunts et Décaissements / emprunts				-3 977 401	(32 877)	(4 010 278)
Encaissement / emprunts	11 129 874		11 129 874			11 259 378
Décaissements / emprunts	-13 896 240		-13 896 240			-15 269 656
Total	-6 766 365		-6 766 365	-4 337 401	32 877	-4 370 278

III.16 Changement de présentation : retraitements effectués au niveau des rubriques « autres immobilisations financières » et « autres actifs non courants » figurant au niveau de l'actif du bilan :

Le compte « cautionnement » figurant au niveau de l'actif bilan pour un montant de 4131 dinars est présenté au 31/12/2020 parmi le poste « Autres immobilisations financières » au lieu de « Autres Actifs Non-courants ».

En application des dispositions de la norme N°11, relative aux modifications comptables, le changement de présentation a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet les données comparatives au 31/12/2021 et de l'exercice 2020 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité de la façon suivante :

Poste de Bilan	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2020
	Retraité		Retraité
Autres Immobilisations financières	4 131	-	4 131
Total Actif Immobilisé :	17 401 430	17 550 827	17 554 957
Autres Actifs non Courants	100 652	164 101	159 971
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :	17 674 764	17 714 928	17 714 928

La présentation des charges à répartir durant les exercices antérieurs fait apparaître le montant brut et les résorptions, dans un souci d'harmonisation avec les normes comptables, les charges à répartir sont désormais présentées pour le montant net et l'actif comparé 2020 est retraité en conséquence.

Poste de Bilan	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2020
	Retraité		Retraité
Autres Actifs non Courants	273 334	467 088	159 971
Résorption		307 118	
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :	17 674 764	17 714 928	17 714 928

III.17 Note sur les événements postérieurs à la clôture des états financiers

- La situation fiscale à ce jour :

La société a subi un contrôle fiscal pour l'exercice 2016, le montant de la taxation s'élève à 355 226,075 dinars, la société s'est opposée sur plusieurs chefs de redressements, par ailleurs une provision pour risque jugée raisonnable pour 82 324,505 dinars a été constatée en 2021 dont 65 246,896 dinars de retenues à la source non opérées.

Une notification partielle pour l'exercice 2016 : En date du 28/12/2021 cette notification a fait ressortir un montant de 185 582,671 dinars en principal et 169 643,404 dinars en pénalités.

La société s'est opposé le 01/02/2021 sur les chefs de redressement, une réponse de l'administration datée du 29/04/2021 qui a retenu les résultats de son redressement. La société a répondu conformément aux délais et procédures du code des droits et procédures fiscaux (art 44 et 44bis) et a demandé d'enrôler devant la commission de conciliation pour statuer sur les résultats de la vérification fiscale qu'elle conteste et ce conformément à l'article 122 du CDPF.

Une notification complémentaire pour les années 2017 et 2018 : En date du 29/07/2021 et qui a fait ressortir un montant de 123 103,451 dinars en principal et 213 850,696 dinars en pénalités

La société « SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA- » a répondu le 07/09/2021 à l'administration fiscale en s'opposant sur les éléments de la taxation et en appuyant ses propos par des arguments bien fondés. L'administration fiscale a retenu ses chefs de redressement par sa réponse du 01/12/2021, ce que la société a refusé, en fait le principal élément du redressement sur les 3 exercices (2016, 2017 et 2018) s'est basé sur des modifications apportées par l'administration fiscale sur la base de calcul d'une plus-value réalisée en 2015 ; année prescrite fiscalement ; et sur des rapports d'évaluation non probants, contrairement aux rapports présentés par la société émanant d'experts judiciaires nommés par un tribunal.

Sur ce, la société a maintenu son opposition déposée le 14/12/2021 conformément aux délais et procédures du code des droits et procédures fiscaux (art 44 et 44bis) et a demandé d'enrôler devant la commission de conciliation pour statuer sur les résultats de la vérification fiscale qu'elle conteste et ce conformément à l'article 122 du CDPF.

Aucune réponse de l'administration fiscale ne nous est parvenue jusqu'à ce jour

Afin de bénéficier des dispositions des articles 66 et 67 de la loi des finances 2022 portant sur l'amnistie fiscale et suite à des réunions avec la DGE, la société a déposé une proposition de réconciliation à cette dernière.

En effet la société accepte certains chefs de redressements (qu'elle juge théoriquement défendable) en contrepartie l'administration fiscale accepte de revoir sa position sur la plus-value du terrain en désignant un Expert judiciaire nommé par une ordonnance sur requête ; de ce fait la provision pour risques fiscaux sera ramenée à 208 048 dinars.

- Les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'aujourd'hui, mentionnant notamment l'impact éventuel de la pandémie COVID 19, sur l'activité et la situation financière de la Société :

La crise sanitaire liée au COVID19 a affecté l'activité de la société durant le 1er semestre de l'exercice 2021 qui a connu une baisse du chiffre d'affaires de 52% par rapport au 1er semestre 2021 ; affectant ainsi la situation financière de la société.

Nous n'avons constaté aucune perte ou gain éventuels provenant des coûts de garantie, les réclamations, les pénalités ou pertes éventuelles existant jusqu'à ce jour.

- **Introduction des actions à la cote de la bourse**

Le Conseil du Marché Financier CMF a accordé son visa à l'opération d'introduction des actions de la STA à la cote de la bourse en date du 19/01/2022, la période des souscriptions s'étalera du 21/02/2022 au 04/03/2022.

L'ouverture des plis de l'offre sur les actions de la société STA, opérée le mardi 08 mars 2022, fait ressortir que l'Offre à Prix Ferme (OPF) centralisée par la Bourse et qui porte sur 480 000 actions a été souscrite 3,63 fois par 1 200, le Placement Global qui porte sur 120 000 actions et centralisé par l'intermédiaire en bourse BNA CAPITAUX a été totalement souscrit par cinq (5) investisseurs souscripteurs.

Par ailleurs, aucun autre événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'entreprise n'est intervenu entre la date de la clôture jusqu'à ce jour.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 Décembre 2021 un montant de 6 546 DT contre 10 233 DT au 31 Décembre 2020. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Licences	16 488	16 488
Logiciels	177 467	177 167
Total immobilisations incorporelles brutes	193 955	193 655
Amortissements cumulés	(187 408)	(183 432)
Total immobilisations incorporelles nettes	6 546	10 233

IV.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 Décembre 2021 à 17 390 753 DT contre 17 540 604 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Terrains	10 102 073	10 102 073
Construction	8 344 559	8 344 559
IGAA Construction : SHOW ROOM SFAX	108 891	108 891
Matériels et Outillages	828 221	813 512
Matériels de Transport	513 802	189 378
Installations générales, agencements et aménagements	531 503	433 577
Equipement de Bureau	154 060	146 680
Matériels Informatique	134 469	125 250
Total immobilisations corporelles	20 717 578	20 263 920
Amortissements cumulés	(3 326 825)	(2 723 316)
Total immobilisations corporelles nettes	17 390 753	17 540 604

IV.3 Autres Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 4 131 DT au 31 décembre 2020 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Cautionnements	4 131	4 131
Immobilisations financières brutes	4 131	4 131
Provision pour dépréciation	-	-
Immobilisations financières nettes	4 131	4 131

IV.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants nets s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 273 334 DT contre 159 971 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Charges à répartir	252 065	399 228
Frais préliminaires	167 605	67 860
Résorptions cumulées	(146 337)	(307 118)
Total autres actifs non courants nets	273 334	159 971

NOTES EXPLICATIVES (IV.1- IV.2) / (IV.4)

1. Tableau de variation des immobilisations

Libellé	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2021	Amortiss. Cumulés au 31/12/2020	Dotations	Amortiss. Cumulés au 31/12/2021	V.C.N au 31/12/2021	V.C.N au 31/12/2020
Concessions, brevets & licences	16 488	-		16 488	(10 789)	(2 064)	(12 853)	3 635	5 699
Logiciels	177 167	300		177 467	(172 643)	(1 913)	(174 555)	2 912	4 524
Total des immobilisations incorporelles	193 655	300	-	193 955	(183 432)	(3 977)	(187 408)	6 546	10 223
Terrains	10 102 073	-		10 102 073	-		-	10 102 073	10 102 073
Construction	8 344 559	-		8 344 559	(1 699 716)	(419 164)	(2 118 880)	6 225 679	6 644 843
IMAA Construction:SHOW ROOM S/FAX	108 891	-		108 891	(30 087)	(10 566)	(40 654)	68 238	78 804
Matériels et Outillages	813 512	14 709		828 221	(409 283)	(77 855)	(487 138)	341 083	404 229
Matériels de Transport	189 378	324 424		513 802	(161 059)	(27 477)	(188 537)	325 265	28 319
IMAAD	433 577	97 926		531 503	(175 516)	(47 638)	(223 154)	308 349	258 062
Equipement de Bureau	146 680	7 380		154 060	(133 738)	(12 971)	(146 709)	7 351	12 942
Matériels Informatique	125 250	9 219		134 469	(113 917)	(7 837)	(121 754)	12 715	11 333
Total des immobilisations corporelles	20 263 920	453 658	-	20 717 578	(2 723 316)	(603 509)	(3 326 825)	17 390 753	17 540 604

2. Tableau de résorption des frais préliminaires et des charges à répartir au 31/12/2021

Rubrique	Taux	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions 2021	Valeur brute au 31/12/2021	Amortiss. Cumulés au 31/12/2020	Dotations 2021	Amortiss. Cumulés au 31/12/2021	V.C.N au 31/12/2021	V.C.N au 31/12/2020
Frais préliminaires	3 ans	67 860	151 200	219 060	51 455	36 996	88 451	130 609	16 405
Charges à répartir	3 ans	399 228	108 500	507 728	255 663	109 341	365 004	142 724	143 565
Total		467 088	259 700	726 788	307 118	146 337	453 455	273 334	159 971

IV.5 Stocks (En DT)

Le solde net des stocks s'élève à 16 569 361 DT au 31 Décembre 2021 contre 27 096 675 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Stocks véhicules	5 849 650	8 852 544
Stocks pièces de rechanges	3 863 215	3 355 247
Stock en douane VN	6 956 673	14 976 029
Stock en douane PR	-	-
Total des stocks bruts	16 669 537	27 183 821
Provisions pour dépréciation	(100 176)	(87 147)
Total des stocks nets	16 569 361	27 096 675

IV.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2021 à 9 405 351 DT contre 4 457 345 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Clients et comptes rattachés	6 837 552	4 009 632
Clients effets à recevoir	2 371 995	403 338
Clients factures à établir	237 525	44 375
Total des comptes clients bruts	9 447 071	4 457 345
Provisions sur Clients	(41 720)	-
Total des comptes clients nets	9 405 351	4 457 345

IV.7 Autres actifs courants (En DT)

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2021 à 649 127 DT contre 239 012 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs avances/Cde	41 475	116 666
Personnel - avances et acomptes	-	3 200
Retenue à la source/paiement clients Non parvenue	5 825	-
Report TVA	19 620	-
ETAT-TVA déductibles Après DM	-	4 857
Etat report IS	303 402	-
Débours Carte grises	-	4 086
Divers-Produits à recevoir.	180 832	113 503
Débiteurs Divers	45 450	-
Créance sur cession d'immobilisation	-	25 000
Charges constatées d'avance.	63 066	13 134
Intérêts constatés d'avance	30 890	-
Total des autres actifs courants bruts	690 561	280 446
Provisions des autres actifs courants	(41 434)	(41 434)
Total des autres actifs courants nets	649 127	239 012

IV.8 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 Décembre 2021 à 14 311 860 DT contre 13 606 846 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Chèques en caisse	93 100	82 955
Chèque à l'encaissement	-	10 000
Effets à l'encaissement	-	693 715
TPE en caisse	1 450	82
Banques en dinars	13 864 900	12 406 595
Banques en EURO	72 739	80 027
Banques en USD	259 244	313 607
Caisse	20 428	19 875
Total	14 311 860	13 606 846

IV.9 Capitaux propres (En DT)

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 Décembre 2021 à 28 153 587 DT contre 27 583 822 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	20 000 000	20 000 000
Reserve légale	294 339	22 130
Primes d'émission	2 109 000	2 109 000
Primes de fusion	8 595	8 590
Résultats reportés	1 171 888	34 550
Capitaux propres avant résultat	23 583 822	22 174 270
Résultat de l'exercice	4 569 765	5 409 540
Capitaux propres avant affectation	28 153 587	27 583 820

IV.10 Emprunts (En DT)

Le solde des emprunts à long terme s'élève au 31 Décembre 2021 à 37 143 DT contre un solde de 55 714 DT au 31 décembre 2020. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Emprunt VIVO	37 143	55 714
Total des emprunts	37 143	55 714

IV.11 Provisions (En DT)

Le solde des Provisions pour risque s'élève au 31 Décembre 2021 à 208 048 DT contre un solde de 82 325 DT au 31 décembre 2020. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour risques	208 048	82 325
Total des emprunts	208 048	82 325

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Le solde des comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2021 à 26 668 326 DT contre 29 295 910 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs d'exploitation étrangers	25 772 447	28 551 512
Fournisseurs d'exploitation locaux	301 827	323 031
Fournisseurs effets à payer	583 740	396 799
Fournisseurs d'immobilisations	5 312	7 963
Fournisseurs Factures non parvenues	5 001	16 606
Total des dettes fournisseurs	26 668 326	29 295 910

IV.13 Clients - avances et acomptes reçus sur commandes (En DT)

Le solde des Provisions s'élève au 31 Décembre 2021 à 2 408 630 DT contre un solde au 31 décembre 2020 de 376 792 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Clients - avances et acomptes reçus sur commandes	2 408 630	376 792
Total des Avances clients	2 408 630	376 792

NOTES EXPLICATIVES (IV.9)

1. Tableau de variation des capitaux propres

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime de fusion	Prime d'émission	Modification Comptable	Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Total des capitaux propres
Soldes au 31/12/2019 avant affectation	20 000 000	1 369	8 595	2 109 000	(147 711)	26 007	537 019	22 534 279
Affectation et imputations (AGO N°01/2020 25/06/2020)		20 766			147 711	368 543	(537 019)	-
Distribution des Dividendes						(360 000)		(360 000)
Résultat de l'exercice 2020							5 409 543	5 409 543
Soldes au 31/12/2020 avant affectation	20 000 000	22 135	8 595	2 109 000	-	34 550	5 409 543	27 583 822
Affectation et imputations (AGO N°01/2021 10/04/2021)		272 205				5 137 338	(5 409 543)	-
Distribution des Dividendes (AGO N°01/2021 10/04/2021)						(4 000 000)		(4 000 000)
Résultat au 31/12/2021							4 569 765	4 569 765
Soldes au 31/12/2021 avant affectation	20 000 000	294 339	8 595	2 109 000	-	1 171 888	4 569 765	28 153 587

2. Résultat par Action

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Nombre d'action	2 000 000	2 000 000
Valeur Nominale	10	10
Bénéfice	4 569 765	5 409 543
Bénéfice par Action	2,285	2,705

IV.14 Autres passifs courants (En DT)

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 Décembre 2021 à 1 112 473 DT contre 2 950 191 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Clients RRR à accorder	12 998	10 566
Etat - taxes sur le chiffre d'affaires payer	535 375	236 864
Etat impôts sur les bénéfices	-	2 395 114
Cont. Sociale de Solidarité 2% à payer	150 231	177 662
CNSS	100 271	92 424
Charges à payer.	81 246	37 561
Produits constatés d'avance.	232 351	-
Total des autres passifs courants	1 112 473	2 950 191

IV.15 Autres passifs financiers (En DT)

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 Décembre 2021 à 22 257 DT contre 2 770 051 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Échéances à moins d'un an sur emprunts CMT	22 257	25 987
Crédit de Trésorerie	-	2 739 216
Intérêts courus	-	4 848
Total des autres passifs financiers	22 257	2 770 051

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus (En DT)

Les revenus se sont élevés au 31 Décembre 2021 à 71 449 202 DT contre 86 445 640 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes locales de véhicules neufs	66 817 529	78 918 633
Ventes à l'exportation de véhicules neufs	1 114 304	5 178 080
Ventes locales de pièces de rechanges	2 924 983	2 017 317
Ventes Interne	68 527	53 497
Prestations de services	344 695	297 785
Prestations de services encours	194 262	3 277
RRR-Ventes locaux de VN	(841)	-
RRR-Ventes locaux de pièces de rechanges	(11 827)	(20 220)
RRR à accorder	(2 431)	(2 729)
Total des revenus	71 449 202	86 445 640

V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 Décembre 2021 à 184 600 DT contre 47 200 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Subvention d'exploitation	18 391	-
Remb Garantie et Pub CHERY OVERSIDE	72 792	23 385
Produits des activités annexes	6 270	13 815
Transfert de charges Covid	-	5 000
Reprise Provision sur stock	87 147	5 000
Total des autres produits d'exploitation	184 600	47 200

V.3 Variation des stocks (En DT)

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation positive de 10 514 284 DT au 31 Décembre 2021 contre une variation positive de 16 208 487 DT au 31 Décembre 2020.

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Variation de stock véhicules neufs	11 022 251	17 357 454
Variation de stock pièces de rechanges	(507 967)	(1 148 967)
Total des Variation des stocks	10 514 284	16 208 487

V.4 Achats d'approvisionnements consommés (En DT)

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 Décembre 2021 à 48 857 699 DT contre 56 808 565 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Achats hors groupe de Pièces de rechange	496 058	376 343
Importations de pièces de rechanges	2 195 296	1 917 910
Importations de véhicules neufs	46 100 978	54 309 940
Achats bennes camions Daewoo	-	174 000
Achats Internes	84 108	53 497
RRR Obtenues	(18 741)	(23 125)
Total des achats d'approvisionnement	48 857 699	56 808 565

V.5 Autres Achats d'approvisionnements (En DT)

Les autres achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 Décembre 2021 à 179 589 DT contre 172 637 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
SONEDE	12 721	7 260
Electricités	77 897	76 339
Les carburants : essence et gasoil	36 728	33 911
Les fournitures d'atelier	6 791	4 417
Les fournitures de bureau.	11 285	24 964
Les petits outillages.	-	1 142
Les produits d'entretien.	-	426
Les fournitures de magasin.	158	-
Les fournitures informatiques.	10 784	3 005
Les imprimés administratifs.	10 459	10 430
Carte Grise	935	-
Frais divers CG	40	182
Divers.	11 791	10 560
Total des achats d'approvisionnement	179 589	172 637

V.6 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se sont élevées au 31 Décembre 2021 à 1 859 267 DT contre 1 769 688 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Charges de personnel.	1 616 348	1 532 576
Charges sociales légales.	229 678	217 208
Autres Charges Personnels	13 241	19 904
Total des charges de personnel	1 859 267	1 769 688

V.7 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et provisions se sont élevées au 31 Décembre 2021 à 1 021 441 DT contre 997 565 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	3 977	2 007
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	603 509	631 120
Résorption des frais préliminaires et des charges à répartir	146 337	153 534
Dotations aux provisions des stocks	100 176	87 147
Dotations aux provisions des créances clients	41 720	41 434
Dotations aux provisions des immobilisations financières	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	125 723	82 325
Total des dotations aux provisions	1 021 441	997 565
Total dotations aux amortissements et aux provisions	1 021 441	997 565

V.8 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 Décembre 2021 à 1 594 134 DT contre 1 222 141 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Locations engins	2 597	-
Charges syndic	2 400	2 400
Entretien et réparations	111 627	87 955
Primes d'assurances.	77 221	101 595
Divers services extérieurs	80 542	30 963
Rémunération d'intermédiaires et honoraires.	177 959	133 839
Publicité, publications, relations publiques.	233 194	111 257
Transports de biens et transports collectifs	30 483	28 013
Dons et subventions	-	-
Missions et réceptions.	7 137	4 708
Cadeaux à la clientèle	46 145	28 736
Voyages et déplacements.	5 303	5 931
Frais postaux	21 295	20 456
Frais et commissions bancaires	435 331	402 922
Jetons de présences	22 500	-
Impôts et taxes	323 492	263 366
Impôts sur Retenues à la source libératoires	16 909	-
Total des autres charges d'exploitation	1 594 134	1 222 141

V.9 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 461 221 DT contre 807 866 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts sur emprunts Leasing	-	2 403
Intérêts sur Crédit à court terme	318 913	703 994
Intérêts sur escompte effets	107 202	31 859
Intérêts sur découverts bancaires	21 948	38 235
Pertes de change	9 967	29 684
Pertes de change latent au 31/12	3 191	1 690
Total des charges financières nettes	461 221	807 866

V.10 Produits Financiers (En DT)

Les Produits Financiers nettes s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 113 707 DT contre 190 065 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Produits financières	84 597	123 054
Produits des placements	-	1 359
Gains de Change	20 822	65 652
Gains de Change latent au 31/12	8 288	-
Total des Produits Financiers	113 707	190 065

V.11 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 96 602 DT contre 57 296 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Profits sur cession immob	-	636
Remboursement Assurance	-	28 463
Produits sur éléments non récurrents (exceptionnel)	96 602	28 197
Total autres gains ordinaires	96 602	57 296

V.12 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les Autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 7 428 DT contre 56 965 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Pertes exceptionnelles	225	3 123
Charges non déductibles	5 190	
Pénalité de retard	2 013	53 333
Pertes sur créances irrécouvrables inférieur à 100	-	510
Total autres pertes ordinaires	7 428	56 965

V.13 Impôt sur les sociétés (En DT)

L'impôt sur les sociétés s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 2 779 282 DT contre 3 286 743 DT au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Impôt sur les sociétés	2 629 051	3 109 082
Contribution sociale de solidarité (*)	150 231	177 662
Total impôt sur les sociétés	2 779 282	3 286 743

(*) La taxe sur la contribution sociale de solidarité a été prévue par l'article 53 de la loi n°66 du 18 décembre 2021, elle est égale à 2% du résultat soumis à l'impôt sur la société.

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

VI.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

1. Variations des Stocks

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Stocks véhicules	5 849 650	8 852 544	3 002 895
Stocks pièces de rechanges	3 863 215	3 355 247	(507 967)
Stock en douane VN	6 956 673	14 976 029	8 019 357
Stock en douane PR	-	-	-
Total	16 669 537	27 183 821	10 514 284

2. Variations des Créances clients

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Clients et comptes rattachés	6 837 552	4 009 632	(2 827 920)
Clients effets à recevoir	2 371 995	403 338	(1 968 657)
Clients factures à établir	237 525	44 375	(193 149)
Total	9 447 071	4 457 345	(4 989 727)

3. Variations des autres actifs courants

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Fournisseurs avances/Cde	41 475	116 666	75 191
Personnel - avances et acomptes	-	3 200	3 200
Retenue a la source/paiement clients Non parvenue	5 825	-	(5 825)
Etat report IS	303 402	-	(303 402)
Report TVA	19 620	-	(19 620)
ETAT-TVA déductibles Après DM	-	4 857	4 857
Débiteurs Divers	45 450	-	(45 450)
Débours Carte grises	-	4 086	4 086
Divers-Produits à recevoir.	180 832	113 503	(67 329)
Créance sur cession d'immobilisation	-	25 000	25 000
Charges constatées d'avance.	93 956	13 134	(80 822)
Total	690 561	280 446	(410 115)

4. Variations des dettes fournisseurs

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Fournisseurs Etrangers	25 772 447	28 551 512	(2 779 065)
Fournisseurs Locaux	301 827	323 031	(21 204)
Fournisseurs d'exploitation effets à payer	583 740	396 799	186 941
Fournisseurs d'Immobilisations	5 312	7 963	(2 651)
Fournisseurs Factures non parvenues	5 001	16 606	(11 605)
Total	26 668 326	29 295 910	(2 627 584)

5. Clients - avances et acomptes reçus sur commandes (En DT)

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Clients - avances et acomptes reçus sur commandes	2 408 630	376 792	2 031 838
Total des Avances clients	2 408 630	376 792	2 031 838

6. Variations des autres passifs courants

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Clients RRR à accorder	12 998	10 566	2 431
Etat - taxes sur le chiffre d'affaires payer	535 375	236 864	298 512
Etat impôts sur les bénéfices	-	2 395 114	(2 395 114)
Cont Sociale de Solidarité 2% à payer	150 231	177 662	(27 430)
CNSS	100 271	92 424	7 847
Charges à payer.	81 246	37 561	43 685
Produits constatés d'avance.	232 351	-	232 351
Total	1 112 473	2 950 191	(1 837 719)

VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement

1. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	300	11 030
Acquisitions d'immobilisations corporelles	453 658	51 005
Total	453 958	62 035

2. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
VB d'immobilisations corporelles cédées	-	23 111
AC d'immobilisations corporelles cédées	-	(19 747)
Plus-value de cession des immobilisations	-	636
Total	-	4 000

3. Décaissements pour Acqu. Autres actifs non courants

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Charges à répartir	259 700	-
Total	259 700	-

VI.3 Flux de trésorerie liés au financement

1. Opérations sur le capital

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Opérations sur le capital	20 000 000	20 000 000	-
Total	20 000 000	20 000 000	-

2. Dividendes et autres distributions

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Dividendes et autres distributions	3 583 822	7 583 822	(4 000 000)
Total	3 583 822	7 583 822	(4 000 000)

3. Encaissement Emprunts LT et Emprunt CT

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
BZ-LD20016000088		1 713 389
B-LD20092000842		3 209 640
CCT-WIFFEK		1 609 905
CCT-BIAT		3 116 537
CCT-UIB		1 609 906
UIB-FDD	1 200 000	-
STB-FDD	1 500 000	-
STB-FDD	1 500 000	-
UIB-FDD	6 000 000	-
UIB-FDD	929 874	-
Total	11 129 874	11 259 378

4. Décaissement Emprunts LT et Emprunt CT

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
BZ-LD1923900050	-	732 095
CCT-BZ	-	389 513
BZ-LD20016000088	180 755	1 532 635
B-LD20092000842	2 558 461	651 179
CCT-WIFFEK	-	1 609 905
CCT-BIAT	-	8 582 411
CCT-UIB	-	1 609 906
CT N°125850	-	11 001
CT N°125852	-	92 252
CT N°138443	-	7 246
Emprunt Vivo	22 301	18 634
Intérêt Courus non échus	4 848	32 877
UIB-FDD	1 200 000	-
STB-FDD	1 500 000	-
STB-FDD	1 500 000	-
UIB-FDD	6 000 000	-
UIB-FDD	929 874	-
Total	13 896 240	15 269 656

VI.4 Variation de Trésorerie

1. Trésorerie début de période

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Banques créditrices	-	(35 655)
Chèques en caisse	82 955	303 767
Chèque à l'encaissement	10 000	-
Effets à l'encaissement	693 716	47 193
TPE en caisse	82	171
Banques en dinars	12 406 591	8 787 168
Banques en EURO	80 021	78 895
Banques en USD	313 607	212 563
Caisse	19 873	21 900
Total	13 606 846	9 416 002

2. Trésorerie à la fin de la période

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Chèques en caisse	93 100	82 955
Chèque à l'encaissement	-	10 000
Effets à l'encaissement	-	693 716
TPE en caisse	1 450	82
Banques en dinars	13 864 900	12 406 591
Banques en EURO	72 739	80 021
Banques en USD	259 244	313 607
Caisse	20 428	19 873
Total	14 311 860	13 606 846

VII. Autres notes complémentaires

VII.1 Dividendes payés

Les dividendes décidés par l'AGO N°01/2021 du 10 Avril 2021 s'élèvent à 4.000.000 DT, soit 2 DT par action (avec un nombre total des actions de 2 000 000) ont été payés le 27 Avril 2021 et 06 Septembre 2021.

VII.2 Crédit à Court terme

Type de Crédit	Objet	Date Début	Date Fin	Nature de Crédit	Montant Principal de Crédit	2021						
						Solde au 31/12/2020		Mouvements de la période			Solde au 31/12/2021	
						Échéance à +1 an	Échéance - 1AN	Nouveau Emprunt	Remboursement	Reclassement	Échéance à +1 an	Échéance - 1AN
Emprunt VIVO ENERGY Tunisie	Matériel Industriel	01/01/2017	31/12/2023	VIVO ENERGY Tunisie	130 000	55 714	25 987		(22 301)	18 571	37 143	22 257
ECT	FLC	06/01/2020	05/01/2021	ZITB-FLC	1 713 389		180 755		(180 755)			
ECT	FLC	26/03/2020	25/09/2021	ZITB-FLC	3 209 640		2 558 461		(2 558 461)			
ECT	FDD	09/02/2021	09/05/2021	UIB-FDD	1 200 000			1 200 000	(1 200 000)			
ECT	FDD	10/02/2021	11/05/2021	STB-FDD	1 500 000			1 500 000	(1 500 000)			
ECT	FDD	01/06/2021	15/09/2021	STB-FDD	1 500 000			1 500 000	(1 500 000)			
ECT	FDD	14/06/2021	14/09/2021	UIB-FDD	6 000 000			6 000 000	(6 000 000)			
ECT	FDD	18/08/2021	18/11/2021	UIB-FDD	929 874			929 874	(929 874)			
CNE									(4 848)			
				Total	16 182 904	55 714	2 765 203	11 129 874	(13 896 240)	18 571	37 143	22 257

VIII. Notes sur les parties liées

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39, Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la société "SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES" à savoir

VIII.1 Identification des parties liées :

- STE CME
- STE CHAABANE ET CIE
- CONSORTIUM DES IMMOBILIERES MAGHREBINES
- AMMAR MARZOUGUI
-

VIII.2 Transactions avec les parties liées

Les informations objet de cette note se présentent ainsi ;

1. Les charges engagées avec des sociétés liées et les dettes rattachées :

Nature de l'opération			Parties liées	Nature	Charges de l'exercice 31/12/2021	Charges de l'exercice 31/12/2020
ACHAT	Prix conventionnel	Dirigeant commun	STE CHAABANE ET CIE	Travaux d'aménagement	(111 917)	
ACHAT	Prix conventionnel	Dirigeant commun	CME	Remboursement de frais	(27 617)	

2. Les produits constatés avec des sociétés liées et les créances rattachées :

Nature de l'opération			Parties liées	Nature	Produits de l'exercice 31/12/2021	Produits de l'exercice 31/12/2020
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE CME	Service après-vente	9 913	13 593
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE CHAABANE ET CIE	Voitures neuves	221 500	
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE CHAABANE ET CIE	Camion	1 500 000	
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE CHAABANE ET CIE	Service après-vente	38 745	37 660
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	CONSORTIUM DES IMMOBILIERES MAGHREBINES	Service après-vente	4 650	484
VENTE	Prix de marché	Actionnaire	AMMAR MARZOUGUI	Voitures neuves	125 000	
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE CHAABANE & CIE TOGO	Voitures neuves	-	2 431 834
AVOIR	Prix de marché	Dirigeant commun	CME TOGO	Voitures neuves	-	-154 071
AVOIR	Prix de marché	Dirigeant commun	CME BURKINA	Voitures neuves	-	-270 114

3. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

- La rémunération accordée au Président conseil d'administration est fixée par décision du Conseil d'Administration N°02/2016 en date du 11 Mars 2016 et ai maintenu par la décision du conseil du 21/11/2018. La rémunération est composée d'un salaire annuel brut de 184 615 dinars.

- La rémunération accordée au Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration N°03/2018 en date du 21 Novembre 2018. La rémunération est composée d'un salaire annuel brut de 129 240 dinars et une prime annuel brut de 18 460 dinars. La rémunération nette au titre de l'exercice 2021 s'élève à 147 700 DT.

- La rémunération accordée au Directeur Général Adjoint est fixée par décision du Conseil d'Administration N°02/2021 en date du 25 Juin 2021. La rémunération est composée d'un salaire annuel brut de 139 443 dinars.

- Une prime exceptionnel accordée au Directeur Général Adjoint est fixée par décision du Conseil d'Administration N°02/2021 en date du 10 Avril 2021 est de 9 954 dinars

- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2021 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire N°01 en date du 10 Avril 2021 à un montant global de 22 500 DT, soit 2 500 DT par administrateur.

- Les obligations et engagements de la société « STA S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme :						
- Salaire / Rémunération			486 689			
- Jetons de présence	2 500		2 500		17 500	
Total	2 500	-	489 189	-	17 500	-

IX. Engagements hors bilan

Type d'engagement	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations
Engagements Donnés							
a) Garanties personnelles							
-Cautionnement							
-Aval							
-Autres garanties							
b) Garanties réelles	-						
Hypothèque							
Nantissement							
c) Effets escomptés et non échus	5 137 089	5 137 089					
d) Créances à l'exportation mobilisées							
e) Abandon de créances							
Total	5 137 089	5 137 089	-	-	-	-	
Engagements reçus							
a) Garanties personnelles							
-Caution sur crédits bancaires							
-Aval							
-Caution sur financement leasing							
b) Garanties réelles							
-Hypothèques							
-Nantissement							
c) Effets escomptés et non échus							
d) Créances à l'exportation mobilisées							
Total	-	-	-	-	-	-	
Engagements réciproques							
-Emprunts obtenus et non encore encaissés							
-Intérêts sur emprunts en cours							
-Crédit documentaire	48 890 665	48 890 665					
-Opération de portage							
-Caution sur engagement par signature	2 304 318	2 304 318					
-Commande d'immobilisations							
-Leasing mobilier en cours							
-Leasing immobilier en cours							
Total	51 194 983	51 194 983	-	-	-	-	
Dettes Garanties Par Des Suretés							
- Emprunt obligataire							
-Emprunt d'investissement							
-Emprunt courant de gestion							
-Autres							
Total							
Total Général	56 332 071	56 332 071	-	-	-	-	

X. Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation				
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais D'administration	Autres Charges	Pertes ordinaires
<u>Achats de marchandises consommés</u>	59 371 983					
-Achats de marchandises	48 857 699	48 857 699				
-Variation de stocks de marchandises	10 514 284	10 514 284				
<u>Achats d'approvisionnements consommés</u>	179 589	57 493	9 079	113 017		
<u>Charges de personnel</u>	1 859 267	549 352	347 722	962 193		
<u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>	1 021 441	333 515	207 228	213 079	267 619	
<u>Autres charges d'exploitation</u>	1 594 134					
-Autres services extérieurs	979 348	89 496	309 822	137 562	442 468	
-Impôts, taxes et versements assimilés	340 401	218 117		102 518	19 766	
-Services extérieurs	274 385	16 485		95 142	162 759	
<u>Charges financières nettes</u>	461 221				461 221	
<u>Autres pertes ordinaires</u>	7 428					7 428
<u>Impôts sur les bénéfices</u>	2 629 051				2 629 051	
<u>Contribution sociale de solidarité</u>	150 231				150 231	
	67 274 346	60 636 440	873 851	1 623 512	4 133 115	7 428

DECOMPTE FISCAL

Tableau de Détermination du résultat fiscal		31/12/2021
RÉSULTAT NET COMPTABLE APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES (avant impôt)		4 569 765
REINTEGRATIONS		
Charges non déductibles		2 868 875
- Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation		
- Cadeaux et frais de réception excédentaires	82 581 717 20 000	33 282
- Dons et subventions non déductibles		
- Dons et subventions excédentaires	82 581 717 165 163	0
- Abandon de créances non déductibles		
- Pertes de change non réalisées		3 191
- Autres charges non déductibles		28 723
- Taxe de voyages		60
- Retenues à la source libératoire		16 909
- Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles		7 428
- Impôt sur les bénéfices		2 629 051
- Contribution sociale de Solidarité		150 231
Amortissements		66
- Amortissements non déductibles relatifs aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation		66
Provisions		267 619
- Provisions non déductibles		125 723
- Provisions déductibles pour créances douteuses (autres que celles constituées par les établissements de crédit)		41 720
- Provisions déductibles pour dépréciation des actions cotées en bourse (autres que celles constituées par les SICAR)		
- Provisions déductibles pour dépréciation des stocks destinés à la vente		100 176
Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés		0
- Plus-value de cession des actifs insuffisamment comptabilisée		
TOTAL DES REINTEGRATIONS		3 136 560
DEDUCTIONS		
- Produits financiers libératoires		84 597
- Gains de change non réalisés		8 288
- Pertes de change antérieurement constatées		1 690
- 50% des salaires servis aux demandeurs d'emploi recrutés pour la première fois		
TOTAL DES DEDUCTIONS		94 575
Nature résultat fiscal (avant déduction des provisions)		B
RÉSULTAT FISCAL (avant déduction des provisions)		7 611 750
Cas Résultat Fiscal bénéficiaire		
Déduction des provisions dans la limite de 50% du résultat fiscal		
- Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	Limite déductible 3 805 875	100 176
RÉSULTAT FISCAL après déduction des provisions		7 511 574
Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et des amortissements		7 511 574
RÉSULTAT FISCAL après déduction des provisions, des déficits et amortissements différés		7 511 574
Résultat fiscal avant déduction des bénéfices provenant de l'exploitation		7 511 574
Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation		7 511 574
Résultat Imposable		7 511 574

RÉSULTAT FISCAL (déficit reportable)					0
	<u>IS</u> 10%	IS 20 %	IS 25%	IS 35 %	
BENEFICES FISCAL AVANT					
DEDUCTION	0,000	0,000	0,000	7 511 574	7 511 574
BENEFICES FISCAL IMPOSABLE	0,000	0,000	0,000	7 511 574	7 511 574
IMPOT SUR LES SOCIETES	0,000	0,000	0,000	2 629 051	2 629 051
Minimum d'impôt de l'article 12 de la loi 89-114 portant promulgation du CIRPP - IS					
Minimum d'impôt calculé sur le Bénéfice fiscal avant déduction (DT) (15%)				7 511 574	0
Minimum de l'article 49 § II du CIRPP-IS calculé sur le CA - TTC					
- Chiffre d'affaires local HTVA				71 490 834	
- Chiffre d'affaires local TTC soumis au minimum d'impôt (DT) de 0,2% avec un minimum de 500 DT				82 581 717	165 163
- Chiffre d'affaires total à l'exportation soumis au minimum de 0,1% (DT) avec un minimum de 300 DT				0	0
- Chiffre d'affaires total TTC					
- Minimum d'impôt : MAX (Somme des Min d'impôt sur le Chiffre D'affaires TTC ; 500)					165 163
IMPOT SUR LES SOCIETES DU					2 629 051
- Excédents antérieurs					
- Acomptes provisionnels payés					2 797 973
- Retenues à la source					134 480
Reste P: à payer R: à reporter				R	-303 402
Contribution Sociale de Solidarité					150 231

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Tunis, le 25/03/2022

Messieurs les Actionnaires de la société
STA-S. A
Zone Industrielle Borj Ghorbel –
2096 Ben Arous - Tunisie

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes des exercices 2021, 2022 et 2023 qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 25/06/2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **Société Tunisienne d'Automobiles** » STA-S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **28 153 587** DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **4 569 765** DT.

Ces Etats financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration N°1/2022 du 22 Mars 2022

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Reconnaissance des revenus

- **Description de la question clé de l'audit :**

Les revenus figurent à l'état de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 pour un montant s'élevant à **71 449 202 DT** et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ce poste est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de **67 931 834 DT**.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

- **Réponse d'audit :**

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information de la société que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Observation

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note VII aux états financiers se rapportant à la pandémie du Covid-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Le commissaire aux comptes

Tijani Chaabane

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Tunis, le 25/03/2022

Messieurs les Actionnaires de la société
STA-S.A
Zone Industrielle Borj Ghorbel
– 2096 Ben Arous - Tunisie

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nos travaux ont révélé l'existence des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice 2021 :

A. Transactions et opérations avec les parties liées

- **Les ventes et prestations de services :**

La société TUNISIENNE D'AUTOMOBILES « STA » a réalisé au cours de l'exercice 2021 des ventes de marchandises et prestations de services (véhicules, pièces de rechanges et prestations de services) pour les sociétés liées suivantes :

Tiers	Ventes TTC	Solde 31/12/2021
STE CME	9 913	2 357
STE CHAABANE ET CIE	260 245	104 858
STE CHAABANE ET CIE/Leasing	1 500 000	-
CONSORTIUM IMMO MAGHREBI	4 650	2 054
AMMAR MARZOUGUI	125 000	60 000
Total	1 899 808	169 269

- **Les charges engagées avec des sociétés liées et les dettes rattachées :**

La société TUNISIENNE D'AUTOMOBILES « STA » a réalisé au cours de l'exercice 2021 des achats auprès des sociétés liées suivantes :

Tiers	Achats TTC	Solde 31/12/2021
STE CME	-27 617	-
STE CHAABANE ET CIE	-111 917	-
Total	-139 534	-

II. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

B. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération du Président du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021 est fixée par décisions du conseil d'administration N°02/2016 du 11 Mars 2016 à un montant brut de 184 615 Dinars, ses avantages ont été maintenus par la décision du conseil d'administration du 21/11/2018

La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2021 est fixée par décision du conseil d'administration N°03/2018 du 21 Novembre 2018 à un montant brut de 147 700 dinars

La rémunération du Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice 2021 est fixée par décision du conseil d'administration N°02/2020 du 25 Juin 2020 à un montant brut de 139 443 dinars.

Une prime exceptionnelle de 9 954 dinars a été accordée au Directeur Général Adjoint et ce par décision du Conseil d'Administration N°02/2021 du 10 Avril 2021.

En outre, le directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachent et de frais de communication téléphonique.

La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre des jetons de présence pour l'exercice 2021 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire N°01 en date du 10 Avril 2021 à un montant global de 22 500 DT, soit 2 500 DT par administrateur.

Les obligations et engagements de la société « STA-S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme :						
- Salaire / Rémunération			486 689			
- Jetons de présence	2 500		2 500		17 500	
Total	2 500	-	489 189	-	17 500	-

En dehors des conventions précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du code des sociétés commerciales

Le commissaire aux comptes

Tijani Chaabane